Attention places limitées

CONFERENCE SPORT SANTE BIEN-ÊTRE EN NOUVELLE-CALEDONIE

Invitée :

Pr. Martine DUCLOS

13 septembre 2019
Centre International de Séjour d'Expertise (CISE), Dumbéa

DJS Direction de la Jeunesse et des Sports
DASS Direction des Affaires Sanitaires et Sociales
DFPC Direction de la Formation Professionnelle Continue
ASSNC Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie
DO KAMO
PROVINCE SUD
PROVINCE NORD DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
Province des Iles Loyauté
CTOS Comité National Olympique et Sportif Français Nouvelle Calédonie

Prévoir une tenue de sport et de l'eau

7h30 : accueil
- exposition sur le Deck.
- réveil musculaire (10min).

8h : Discours d'ouverture du membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de la jeunesse et des sports, puis du membre en charge du plan de santé calédonien *"Do Kamo, être épanoui !"*

8h30 : Intervention du **Professeure Martine DUCLOS**
" L'activité physique et sportive : remède contre le mal-être dans nos sociétés ? "
- *Battle de données*.
- échanges avec l'assemblée.

9h50 : Mise en activité du public.

10h : Témoignages sur des démarches de sport-santé en Nouvelle-Calédonie.
- vue par un calédonien.
- vue par un professionnel hospitalier.
- vue par un éducateur intervenant dans le milieu du travail.

10h40 : Pause

10H50 : Présentation du parcours sport santé bien-être calédonien.

11h : Ateliers *"Vivez le parcours sport santé bien-être"*
(3 groupes, 1 rotation toutes les 25 min)
- Visite médicale avec prescription de sport santé et orientation vers les parcours adéquats.
- Évaluation de la condition physique avec un éducateur d'activité physique et sportive
- Bilan alimentation avec une diététicienne.

12h30 : repas (à la charge des participants, possibilité de restauration sur place).

14h : Ateliers activités physiques et sportifs par milieux de vie
(6 groupes, 1 rotation toutes les 25 min).
- avec les familles : *projet TEAM*.
- avec les autorités culturelles kanak et les autorités religieuses : *actions des COMMISS de l'EPKNC*.
- avec le milieu scolaire : *projet JUST PLAY*.
- avec les acteurs du temps libre : *LAX anime un RAP_COCO_DANSE*
- avec les ligues sportives : *taï so, rugby touch, tennis.*

16h : fin des activités, conclusions de la journée et perspectives 2020.

Formulaire ICI : *Je m'inscris à la conférence sport santé*

Lien URL : https://forms.gle/fDMQ8VY36whibiNS7

LES ENJEUX

Selon l'OMS, **l'inactivité est la première cause de mortalité évitable** dans le monde. L'évolution des modes de vie contribue au développement des problématiques de santé publique - *en lien avec les maladies non transmissibles, la dépendance* - donc à l'augmentation des dépenses de santé. La Nouvelle-Calédonie n'échappe pas à cette réalité : *67,3% des adultes sont en surcharge pondérale, 31,4% d'augmentation du nombre de diabétiques depuis 2010, la dépendance coûte 6,5 milliards XPF en 2016.*

L'Activité Physique et Sportive (APS) répond à différents enjeux de santé publique, tels que l'économie de la santé et l'offre de santé (prévention, soin en tant que traitement non médicamenteux). L'APS joue également un rôle dans la cohésion sociale et l'*empowerment* (capacité d'agir) des citoyens-usagers notamment au niveau des relations aux autres ou de l'estime de soi. Elle impacte même l'économie d'un pays.

Dans tous les cas, l'APS augmente la qualité de vie à n'importe quel âge et dans tous les milieux de vie. C'est un levier de réduction des inégalités sociales de santé très important.

LE PROCESSUS

Le congrès de la Nouvelle-Calédonie a récemment adopté le plan stratégique de la pratique sportive en Nouvelle-Calédonie et le Plan de Santé Calédonien *« Do Kamo, Être épanoui ! »*. Ces deux plans impliquent le développement de la **promotion de la santé par l'Activité Physique et Sportive (APS),** via notamment les parcours de sport-santé.

Dans cette optique, la commission du Haut Conseil du Sport Calédonien a validé le 12/04/2019 l'organisation de groupes de travail dédiés spécifiquement aux actions de sport santé bien-être (du 30/04/2019 au 14/08/2019). Ces travaux organisent les bases du réseau d'acteur sport-santé. Une des premières étapes d'organisation passe par un séminaire de formation (du 19/08/2019 au 06/09/2019) et à la présente conférence sport santé bien-être.

Cette conférence a pour objectifs de :

- Promouvoir l'activité physique et sportive.
- Présenter la stratégie calédonienne de sport santé (travaux en cours).
- Permettre une prise de **conscience des enjeux médico-économiques**.
- Favoriser la **mise en réseau des acteurs.**

Les parcours sport santé bien-être associent les acteurs des différents milieux de vie (scolaire professionnel, religieux, culturel kanak, familial, sanitaire et social, temps libre) dans la promotion de l'activité sportive pour les personnes sédentaires, les personnes présentant des facteurs de risque ou des malades chroniques.

Ils peuvent jouer également un rôle de repérage et d'orientation du public vers le réseau des acteurs sport-santé.

En fonction de leurs profils, les personnes concernées sont orientées vers l'un des parcours (A, B ou C), avec, pour chacun, une prise en charge adaptée à leurs besoins.

- **Parcours A** : pour les personnes ne pratiquant pas d'Activité Physique et Sportive (APS). L'objectif est de pratiquer une activité physique pour maintenir un mode de vie sain. Ce parcours ne fait pas nécessairement l'objet d'une prescription médicale d'APS,

- **Parcours B** : pour les personnes présentant des facteurs de risque. L'objectif est de pratiquer une activité physique pour limiter les risques d'apparition de pathologies. Ce parcours pourra être prescrit par un médecin suite à une visite médicale et l'activité prise en charge par un encadrant d'APS agréé,

- **Parcours C** : Pour les personnes atteintes de pathologies chroniques. L'objectif est de prendre en charge la maladie, améliorer la qualité de vie, diminuer le risque de récidive. Ce parcours pourra être prescrit par un médecin dans le cadre du suivi médical et l'activité prise en charge par un encadrant d'APS agréé.

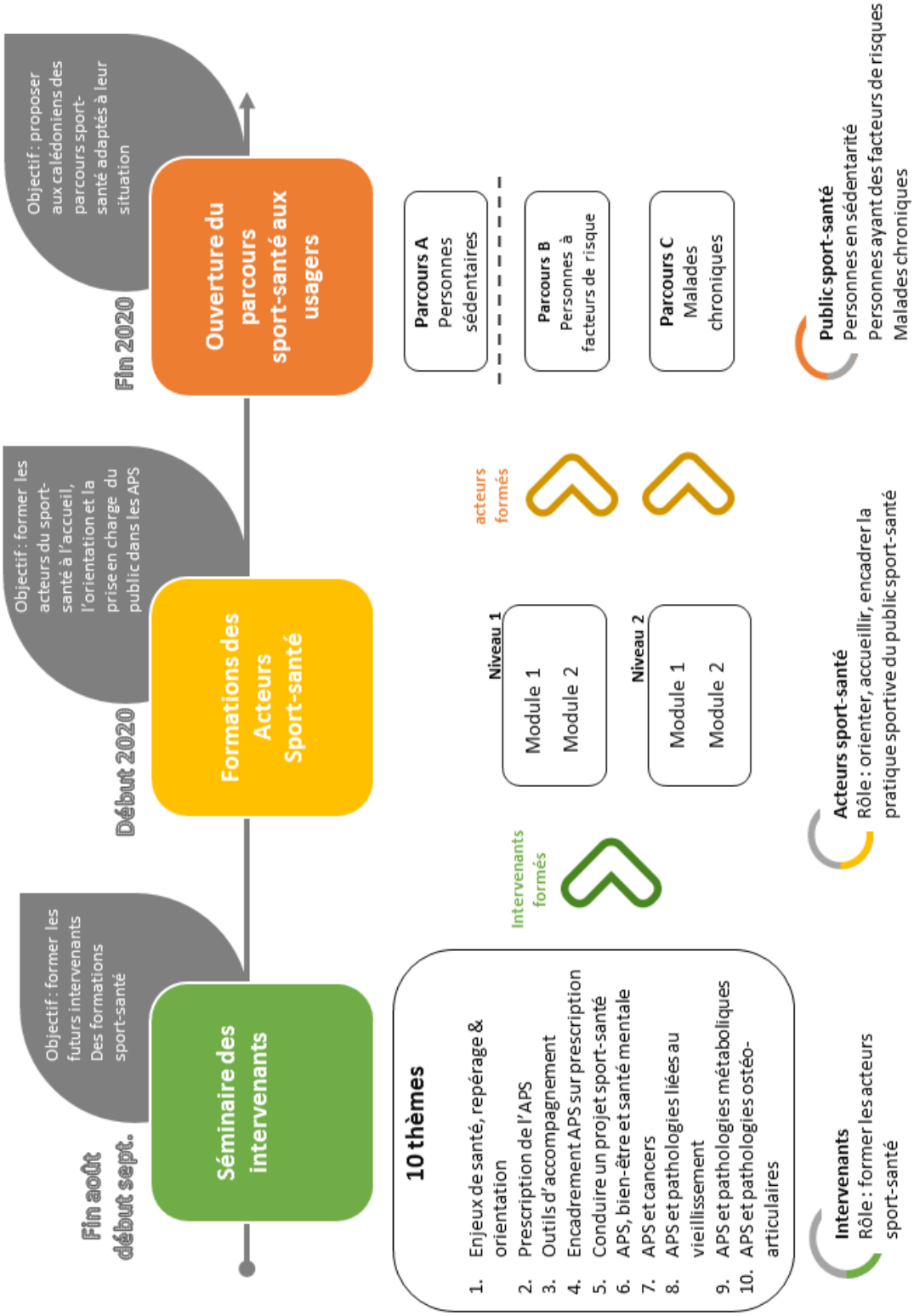
Fin août début sept.
Objectif : former les futurs intervenants Des formations sport-santé
Séminaire des intervenants
Début 2020
Objectif : former les acteurs du sport-santé à l'accueil, l'orientation et la prise en charge du public dans les APS
Formations des Acteurs Sport-santé
Fin 2020
Objectif : proposer aux calédoniens des parcours sport-santé adaptés à leur situation
Ouverture du parcours sport-santé aux usagers
10 thèmes
1. Enjeux de santé, repérage & orientation
2. Prescription de l'APS
3. Outils d'accompagnement
4. Encadrement APS sur prescription
5. Conduire un projet sport-santé
6. APS, bien-être et santé mentale
7. APS et cancers
8. APS et pathologies liées au vieillissement
9. APS et pathologies métaboliques
10. APS et pathologies ostéo-articulaires
Intervenants formés
Niveau 1
Module 1
Module 2
Niveau 2
Module 1
Module 2
acteurs formés
Parcours A Personnes sédentaires
Parcours B Personnes à facteurs de risque
Parcours C Malades chroniques
Intervenants
Rôle : former les acteurs sport-santé
Acteurs sport-santé
Rôle : orienter, accueillir, encadrer la pratique sportive du public sport-santé
Public sport-santé
Personnes en sédentarité
Personnes ayant des facteurs de risques
Malades chroniques

Professeure Martine DUCLOS

Endocrinologue, médecin du sport et physiologiste, chef du service de médecine du sport et des explorations fonctionnelles du CHU de Clermont-Ferrand. Elle mène au sein du centre de recherche en nutrition humaine (INRIA-université de Clermont-Ferrand) des travaux *de recherche orientés sur les relations entre activité physique et* sportive et métabolisme et hormones. Elle est membre de la commission « activités physiques, sport-santé » de la Société française de médecine du sport et de l'exercice (SFMES), et membre de la commission mixte Comité national olympique sportif français CNOSF/SFMES qu'elle représente au sein du Pôle ressources du CNOSF.

Depuis septembre 2013, elle est conseillère scientifique pour le ministère chargé du sport au sein du Pôle ressources national sport-santé bien-être (PRN2SBE) et a été nommée expert français, au titre des groupes thématiques définis dans le plan de travail sport de l'Union européenne 2014-2017, chargé de la mise en œuvre de la recommandation sur la promotion transversale de l'activité physique bienfaisante pour la santé. Elle préside l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) créé en octobre 2015.

Pour plus d'informations :

Contactez Bruno SALVAI

Direction de la jeunesse et des sports de Nouvelle-Calédonie

Téléphone : 25.54.03

Email : bruno.salvai@gouv.nc